

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Band: - (2006)
Heft: 201-202

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Médico-social

▷ D'autres travaux de confort et de développement seront planifiés dans les années à venir, lorsque la maison aura retrouvé son calme et les patients leurs chambres.

La Suisse est toujours la bienvenue à Issy-les-Moulineaux. Le groupe Repotel a poursuivi l'hébergement gracieux des bureaux de Société helvétique de bienfaisance et accueille

de temps à autre quelques concerts suisses. Des drapeaux rouges et blancs décorent le vestibule de la chapelle.

PHILIPPE ALLIAUME

voir ci-contre « Quelques réponses à vos questions ».

Fondé en 1955
Numéro 201-202
Mai-Juin 2006

www.suissemagazine.com
redaction@suissemagazine.com

Directeur de la Publication :
Philippe Alliaume

Comité de Rédaction :
Juliette David, Michel Goumaz,
Jérôme Liniger, Henriette Nicolet

Rédaction : Denis Auger.

Ont collaboré à ce numéro :
Philippe Alliaume, Juliette David,
Alain-Jacques Czouz-Tornare, Henriette
Germain-Nicolet, Michel Goumaz,
Marco Itin, Jérôme Liniger,
Martine Roesch, Gillian Simpson.

Rédaction du Suisse Magazine
100, rue Edouard Vaillant
92300 Levallois-Perret
Tél. : +33 (0)1 55 21 07 71
Fax : +33 (0)1 55 21 07 72

Bimestriel

Prix du numéro : 9 €

Abonnement 1 an : 47 €

Abonnement 2 ans : 84 €

Abonnement de soutien : 70 €

Étranger/Par Avion/Associations/... : nous consulter

Service abonnements de Suisse Magazine
NPAI Suisse Magazine
68, rue des Bruyères
93260 LES LILAS
Tél. : 01 43 60 21 60

Couverture, pp. 2, 16, 17, 29 : Breguet.

pp. 2, 7 : Michel Goumaz.

Couverture, pp. 8, 9 : Suisse Tourisme.

p. 11 : Europa Park

p. 13 : Musée historique lorrain Nancy.

p. 14 : Musée national suisse Zurich.

Couverture, pp. 2, 12, 14 à 16, 19 à 21,
28, 29, 31, 32 : DR.

Éditeur : Franco-Suisse de Publications
Sàrl de Presse

Gérante : Juliette Alliaume

Associés :

Juliette Alliaume et Philippe Alliaume

Siège Social :

La Mérierie - 37160 Buxeuil

Tél. : 06 09 17 77 04

Fax : +33 (0)1 55 21 07 72

Siren : 413 199 308 RCS Poitiers

Ape : 221E - TVAIC : FR16413199308

CPPAP N° 0407 K 81552 - ISSN N° 1274-7769

Dépôt Légal à Parution

© 1997-2006 FSP SARL



Membre de la

La rédaction n'est pas responsable de la perte ou de la détérioration des textes ou photos qui lui sont adressés pour appréciation. Reproduction autorisée sous réserve de mentionner la source et d'adresser un justificatif au journal.

Réalisation : PANOPLY

Tél. : +33 (0)1 46 94 33 44

Impression : PANOPLY

54, avenue du Général Leclerc

92513 BOULOGNE CEDEX

La MSR et l'HSP dans Le Messenger Suisse / Suisse Magazine

Le sujet a été régulièrement évoqué dans nos pages, notamment

Projet de la MSR : 1961

Inauguration de la MSR : août 1964

Projet de l'Hôpital suisse

péripéties financières : janvier 1968

Inauguration de l'Hôpital suisse : juin 1970

Décès du Dr Landolt : portrait posthume

AG de l'Hôpital suisse : juillet / août 1996

Maison suisse de retraite par Arnaud de Weck :
n° 136/137 octobre/novembre 2000

Hôpital suisse : janvier / février 2006

En outre, la FSP, l'éditeur de Suisse Magazine, a été pendant de nombreuses années l'éditeur de l'Écho de l'hôpital suisse, qui informait les Suisses des nouvelles de l'établissement. Malheureusement, la direction de l'hôpital a cessé la parution de ce trimestriel.

Interview François Bouniol

François Bouniol a fondé le groupe Repotel à peu de choses près au moment où la MSR s'installait à Issy-les-Moulineaux. Le groupe Repotel compte aujourd'hui une quinzaine de résidences médicalisées.

François Bouniol, quel est votre credo ?

Mon expérience – et toutes les études médicales récentes – me permettent d'affirmer qu'il est important de stimuler les pensionnaires, physiquement et intellectuellement. On ne vient pas chez moi pour y terminer sa vie de façon végétative. Même si aujourd'hui le système de santé français subventionne l'aide à la dépendance, je préfère me concentrer sur la prévention pour maintenir dans le meilleur état possible des pensionnaires qui auront choisi l'établissement pour son projet de vie.

Votre projet est tout de même commercial ?

Bien sûr. Le groupe Repotel se doit de gagner de l'argent pour financer son développement. Mais je m'efforce d'en faire un commerce éthique. Je pense que les investissements réalisés par le groupe le montrent.

Comment traitez-vous le problème de la maladie d'Alzheimer ?

Voici un sujet où le concret l'emporte sur la théorie. Nous avons certes un établissement spécialisé dans la dépendance. Mais un patient qui est déjà habitué à une maison de retraite lorsque les premiers signes apparaissent peut parfaitement rester sur place. Il est même parfois conseillé de ne pas le déplacer sous peine de le perturber encore plus. Là encore tout est affaire de stimulation individuelle.

On dit que vous auriez racheté à la Fondation Sandoz l'ensemble du terrain, zone MSR et zone HSP comprises.

C'est exact. Ce n'était pas prévu au départ, mais de nombreux différends sont apparus au cours du temps. Engagée dans une rénovation importante, la MSR restait dépendante de l'Hôpital pour ses fluides, et de l'Association propriétaire du terrain pour son développement. Ce ménage à trois devenait extraordinairement compliqué. Différentes offres de division ou de reprise ont été faites par les parties intéressées. C'est la mienne qui l'a emporté. Je poursuivrai bien sûr le bail emphytéotique au bénéfice de l'Hôpital, ce qui ne m'empêchera pas de mener divers projets sur les terrains disponibles et constructibles.